ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE TERRITORIALE IMINOULAOUNE

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° : 35 /2026

Le président de la commune d'Iminoulaoune, procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 de décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

OBJET DE LA PRESTATION : Frais de prestation de restauration et de réception de la commune Iminoulaoune.

Consistance de la prestation :

N°	DESIGNATIONS DES PRESTATIONS	SPECIFICATIONS	UNITE	QTE	GARANTIES EXIGEES
1	Déjeuner : Table de 10 personnes constitué de : - Plat de salade variée constitué de : pomme de terre, carottes, laitue, betterave, riz, tomate, maïs, œufs, thon (quantité suffisante). -Tajine de viande de bœuf (2kg servis) avec veau au pruneau avec abricot et amende ou avec légumes /au choix. - 2 bouteille (2L½) d'eau minérale - 2 bouteilles (1.5L) de boisson gazeuse varier de bonne qualité. - Corbeille de 2 kg fruits de saison de bonne qualité (orange, bananes, pommes, et autres fruits de saison...), -1 paquet de mouchoirs en papier - 14 pains y compris toute sujétion.	02 SERVEURS	U	45	Qualité et service
2	Pause-café comprend : Table carré de 10 personnes contenant Café noir et thé en quantités suffisantes- Jus d'orange (5 L). -1 plateaux de gâteaux variés en amandes de bonne qualité (2kg de gâteau varié/plateau). - 1plateaux de noix bonne qualité beldi (1KG), 1plateaux d'amande bonne qualité beldi (1 KG),. .- 10 bouteilles (1/2 L) d'eau minérale. - 1 paquets de mouchoirs en papier.	02 SERVEURS	U	45	Qualité et service

N.B : - Les prestations objet de ce bon de commande seront livrées au fur et à mesure et sous commande du président de la commune Iminoulaoune

- Aucune règlement ne sera effectué qu'après livraison total des prestations objet de ce bon de commande.
- La date et heure limite de réception des devis des concurrents : 19/11/2026 à 14H
- Lieu d'exécution : Toute livraison sera effectuée au siège de la commune Iminoulaoune quel que soit la quantité demandée par le président de la commune.
- Le délai d'exécution des prestations : Sur commande de président de la commune au durée de 6 mois.
- Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Signé

Royaume du Maroc · Ministère de l'Intérieur · Province d'Ouarzazate · Commune Iminoulaoune

Mohamed BAADDI

Président